

FORMATION MANUTENTION DES PERSONNES DEPENDANTES



Format : Intra établissement de soins (en présentiel)

Type d'action : Acquisition de connaissances

Thème : Manutentionner des personnes dépendantes en toute sécurité

Niveau formation : Tous niveaux de personnel soignant

Notre contact : Pascal Riche Tél 02 99 66 46 18 corpsaccorde.formation@gmail.com

Durée : 2 jours soit 14 heures

Public visé : Les personnels de soin en structure ou au domicile des patients

Prérequis : Etre professionnel de santé diplômé

Objectifs :

- Donner au soignant les connaissances de protection rachidienne dans tous les actes de soins
- Apporter une connaissance de la méthodologie de manutention des personnes dépendantes
- Apprendre l'utilisation des matériels de lever et de translation
- S'interroger sur l'impact du geste et du toucher sur le patient lors des manutentions

Modalités d'animation et encadrement :

Formation assurée par un professionnel de santé, ergothérapeute ou kinésithérapeute
Nos formateurs ont le matériel nécessaire afin d'animer la formation en respectant les consignes d'hygiène et sécurité mis en place par l'entreprise le ou les jours de formation.

Contenu de la formation :

Domaine de compétences 1

- Connaissance de la protection du dos lors des soins

Domaine de compétences 2

- Savoir-faire et savoir-être dans la relation avec une personne dépendante

Domaine de compétences 3

- Mettre les personnes soignées en sécurité
Mise en place pratique des installations et d'aide à la manutention des personnes

Méthodes pédagogiques :

Expositive, ludique, démonstrative, participative (possibilité de mise en situation dans les services de soin). Le formateur est présent pendant tout le déroulé de la formation

Modalités d'évaluation des acquis par la formation :

Quiz oral, en groupe, au début et à la fin de la formation.

Evaluation écrite individuelle pour évaluer la rétention des messages de compréhension

Evaluation écrite d'indice de satisfaction. Recueil des appréciations et réclamations, tour de table

Une attestation de réalisation sera transmise à l'entreprise à l'issue du stage (délai de 1 à 2 semaines).

A charge de l'entreprise de délivrer cette attestation aux apprenants

Accessibilité :

En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître les moyens mis en place pour l'adaptabilité et l'accessibilité à la formation.

Notre référent Handicap à contacter en cas de besoin : Pascal Riche Tél 06 67 41 82 16

Nos partenaires handicap sont référencés sur le site internet www.corpsaccorde.fr

Matériels pédagogiques :

Matériels de démonstration, maquettes.

Vidéo projecteur, vidéos, power point adaptés et actualisés

L'entreprise s'engage à informer (au moins 72 h avant le début de la session) Corps Accordé Formation du matériel mis à disposition (tables, chaises, paper-board, écran ou mur blanc de projection) et de la configuration de la salle de formation compatible et répondant aux normes d'hygiène et de sécurité d'accueil du public (DU conforme et actualisé). L'établissement mettra à disposition des apprenants et du formateur du matériel de soins (lit médical, fauteuil roulant, aides à la manutention utilisés habituellement dans l'établissement. Accès possible dans les services de soins

Formateurs :

Pascal RICHE - Kinésithérapeute - Ergonome - Formateur en Prévention Santé au travail

ou **Amélie Jouchet** - Ergothérapeute - Ostéopathe - Formatrice en Prévention Santé au travail

ou **Richard Ruau** - Kinésithérapeute - Ergonome - Formateur en Prévention Santé au travail

ou **Thierry Pavillon** - Kinésithérapeute - Formateur en Prévention Santé au travail